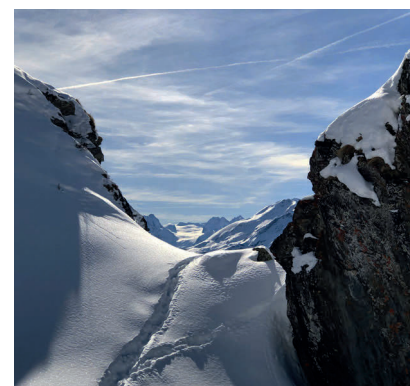


Sommaire

Editorial	1	Fanfare « La Perce-Neige »	6
Informations communales	2	Parole à la jeunesse	7
Énergie durable – Saint-Martin expose	3	Promotion civique	7
Résidence La Maya	4-5	PDR Hérens	8
Fifres et Tambours « La Maya »	6	Lettre d'un petit Modzon à ses parents	8



Photos de gauche à droite :

Lovégné, carrefour de nombreux sentiers pédestres –
Le lac du Louché – Le Nivotrail, un parcours sur la prévention
des avalanches – Traces de chamois à Seinnà Catchià

Editorial

Par Alain Alter, Président



Comparaison n'est pas raison ! Telle est ma première réflexion à la réaction raisonnablement compréhensible de quelques résidents de notre commune, à titre principal ou secondaire, relativement aux envois des diverses taxes !

Lors de la présentation du budget 2019, le Conseil municipal a présenté les dépenses de fon-

ctionnement et d'investissement avec force détails. Malgré une marge d'autofinancement nécessitant une gestion rigoureuse, le Conseil a décidé de maintenir le soutien aux familles par le paiement des primes de caisse maladie aux enfants de 0 à 18 ans. Le montant attribué est de plus de 100'000 francs.

Cette disposition est remarquable et remarquable si je me réfère aux nombreux commentaires lors de différentes rencontres avec les autorités des autres communes de notre

canton. L'Assemblée primaire a approuvé cette option en votant le budget 2019 et elle a témoigné un message très encourageant pour le Conseil municipal.

Se référer à des communes voisines en arguant que la pression fiscale est plus légère et que l'autorité exécutive communale de Saint-Martin se soucie peu du bien-être de sa population ne relève pas d'une objectivité exemplaire ! Le choix n'est, certes, pas aisé, mais soutenir les familles avec enfants témoigne d'une confiance en l'avenir et d'un encouragement à s'installer à Saint-Martin !

Le Conseil municipal exprime le vœu que l'ensemble de la population s'approprie ces objectifs réalistes et communique positivement sur les avantages non seulement immatériels de vivre dans notre belle commune !

Le journal Saint-Martinfo est édité par la commission « Communication » de la commune de Saint-Martin, composée de : Geneviève Pralong, Alain Alter, Félix Pralong, Michel Gaspoz et Patrice Gaspoz.



Informations communales



Le Conseil municipal a approuvé l'**adhésion de la Commune de Saint-Martin à la Fondation du home de Saint-Sylve de Vex**, ce qui a comme corollaire une participation financière à l'extension de cet établissement.

Lors de la dernière Assemblée primaire de juin 2019, les investissements pour 2019 à 2022 ont été présentés dans le plan quadriennal. Le montant budgété correspond à 200'000 francs environ pour les investissements en fonction du nombre d'habitants selon état au 31 décembre précédant l'octroi de l'autorisation de construire et à 100'000 francs pour la participation aux infrastructures existantes.

Le choix de Saint-Sylve repose notamment sur une volonté de votre autorité communale de préserver une cohésion hérensarde puisque la Commune d'Evolène a fait le même choix avec une participation correspondant au double de notre commune. Certaines conditions ont accompagné cette option notamment :

- *La mise en application du tarif partenaire et de la priorité d'admission des résidents de notre Commune au jour de l'ouverture de la résidence sous sa forme agrandie et rénovée.*
- *La priorité d'engagement du personnel issu des Communes partenaires, à compétences professionnelles équivalentes.*

Ce choix a également été motivé par le fait qu'à ce jour près de 50% des gens de Saint-Martin résident à Saint-Sylve alors que les autres 50% sont dispersés hors du Val d'Hérens. L'objectif de l'autorité communale est de favoriser une synergie pour l'occupation des appartements de la Maison des Générations par des personnes disposant d'une certaine autonomie avant d'entrer dans un home. Une collaboration est également souhaitée avec l'EMS de Vex afin d'assurer une permanence médicale sur place.

L'installation des **panneaux solaires sur les 2 salles de l'Evouettaz** est agendée au début du printemps pour se terminer à la fin de cet été. La Commune est partenaire puisqu'elle participera à raison de 25% aux investissements.

Le début des travaux de la **réfection de la route Suen-Grange-neuve**, y compris le tronçon conduisant au Grand Plan, a été fixé à mi-avril pour se terminer à mi-mai 2019.

Le Canton du Valais a approuvé la **convention intercommunale relative à la direction des écoles primaires et à la commission scolaire du Val d'Hérens**. Une clause importante consiste au fait que le personnel enseignant peut dispenser son savoir dans une des cinq communes afin de compléter son pourcentage d'activité.

Le Conseil municipal se penchera sur **l'avenir de la commune de Saint-Martin à l'horizon 2030**. Chaque membre de l'Exécutif communal est invité à définir une stratégie relative à son dicastère et à ses commissions pour atteindre un objectif de 1'000 résidents dans notre Commune.

Cette démarche est aujourd'hui corroborée par un groupe de travail, accompagné au niveau communal par Geneviève Pralong, vice-présidente, et Victorien Moix, conseiller municipal, dans le cadre d'un projet de recherche doctorale mené par Nicole Fumeaux-Evéquoz dont le titre est **«Construire l'avenir, c'est maintenant»**. Ce groupe de travail est composé de différentes personnes des villages de la Commune de Saint-Martin. Deux rencontres ont été réalisées avec la population afin de construire ensemble notre avenir sur la base d'idées partagées, d'envies exprimées et de projets souhaités.

Le Conseil municipal a approuvé la nouvelle **convention de la police intercommunale** réunissant 4 communes du Val d'Hérens puisqu'Evolène a rejoint l'association. Il faut se réjouir de cette volonté de collaboration.

Le Conseil municipal a nommé Monsieur Koen Coninckx au poste de **concierge des bâtiments communaux** en remplacement de Monsieur Pierre-André Beytrison, auquel nous souhaitons plein succès pour son avenir professionnel. Dès le 1^{er} mai 2019, Monsieur Coninckx est chargé de l'entretien régulier des bâtiments qui sont la propriété de la Municipalité de Saint-Martin, y compris de la Maison des Générations. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Énergie durable : le solaire explose. Saint-Martin expose!



La tendance est à la réflexion, l'évolution du climat inquiète, la volonté des pouvoirs publics est affichée: promouvoir un système énergétique propre, efficace et durable. Claude-Alain Boand, Conseiller communal, dresse le portrait d'un projet développé à Saint-Martin.

Le Valais innove et la commune de Saint-Martin s'implique dans un projet de communauté d'autoconsommation. En collaboration avec la HES-SO Valais/Wallis, sous l'impulsion du professeur Stéphane Genoud, le projet **GROUP-IT** offre aux propriétaires un tremplin vers la production énergétique.

A la suite des présentations et exposés qui ont eu lieu en 2018, la commune et de nombreux propriétaires ont été intéressés par le projet d'équiper leur toit de panneaux photovoltaïques afin de produire une énergie propre et consommer en priorité leur production d'électricité avant d'en injecter le surplus dans le réseau.

Cette façon de faire modifie le comportement et les habitudes de l'utilisateur et de son ménage.

Chacun des plus de 50 propriétaires intéressés a reçu l'aide de la HES-SO pour élaborer le dossier technique d'une installation, y compris la visite de leur immeuble, le calcul de la surface des panneaux en fonction de leur consommation moyenne annuelle, les contraintes techniques de la liaison entre panneaux et tableau électrique, la recherche des entreprises les plus performantes et enfin un devis estimatif du coût de l'installation.

Estimatif, car les travaux annexes à la pose de panneaux sur la toiture ne sont qu'un volet de l'installation totale. Chaque immeuble est différent et les travaux annexes peuvent impliquer l'intervention pour un échafaudage, pour une modification du tableau électrique, travaux de maçonnerie, de menuiserie, de charpente, de ferblanterie-couverture, d'isolation.

Aussi, afin de compléter l'information et se renseigner pour des travaux impliquant des corps de métiers complémentaires



à l'entreprise qui fournit et pose les panneaux, une exposition est prévue pour présenter les différents systèmes de panneaux, les informations pour le meilleur rendement, l'évolution des possibilités dans le cadre de la stratégie énergétique 2050 et les conseils d'optimisation de votre propre consommation.

En parallèle, l'exposition permettra de voir quels sont les travaux annexes et quelles solutions d'amélioration de l'enveloppe du bâtiment peuvent être appliquées dans les cas de rénovations ou simplement de solutions ponctuelles à l'occasion de la pose des panneaux.

L'exposition permettra également de suivre la formidable évolution des possibilités liées à la production d'énergie photovoltaïque, partage ou stockage de l'énergie produite, ensoleillement de votre toiture, rendement et contraintes.

L'exposition prendra place dans les locaux de l'ancienne poste, rue de l'Evouette à Saint-Martin.

Et pour ceux qui n'ont pas encore imaginé ce virage énergétique, renseignez-vous, profitez des conseils de la HES-SO et des rétributions accordées par le canton, voyez comment on peut améliorer l'isolation de son bâtiment.



Saint-Martin expose, Saint-Martin propose.



La résidence La Maya, c'est...

2 appartements de 3 ½ pièces, prioritairement réservés aux jeunes familles, composés d'une cuisine équipée (cuisinière à induction, four, réfrigérateur, lave-vaisselle), d'un salon, de deux chambres à coucher, d'un WC visiteur et d'une salle de bains comprenant lavabo, douche et WC ;

8 appartements de 2 ½ pièces, composés d'une cuisine équipée (cuisinière à induction, four, réfrigérateur, lave-vaisselle), d'un salon, d'une chambre à coucher et d'une salle de bains comprenant lavabo, douche et WC.

Les personnes intéressées à la location d'un appartement peuvent s'adresser à l'administration communale qui fournira les renseignements utiles ainsi que le règlement d'admission, les conditions d'entrée à la résidence *La Maya* et le formulaire de demande d'admission.

Tél: +41 27 282 50 10 ou
E-mail: commune@saint-martin.ch

Résidence La Maya

La Municipalité de Saint-Martin met à disposition des jeunes couples/familles et de la population âgée et/ou en situation de handicap des appartements visant à prolonger l'autonomie et à conserver une vie privée tout en bénéficiant d'un environnement propice à la sécurité et à la vie sociale.

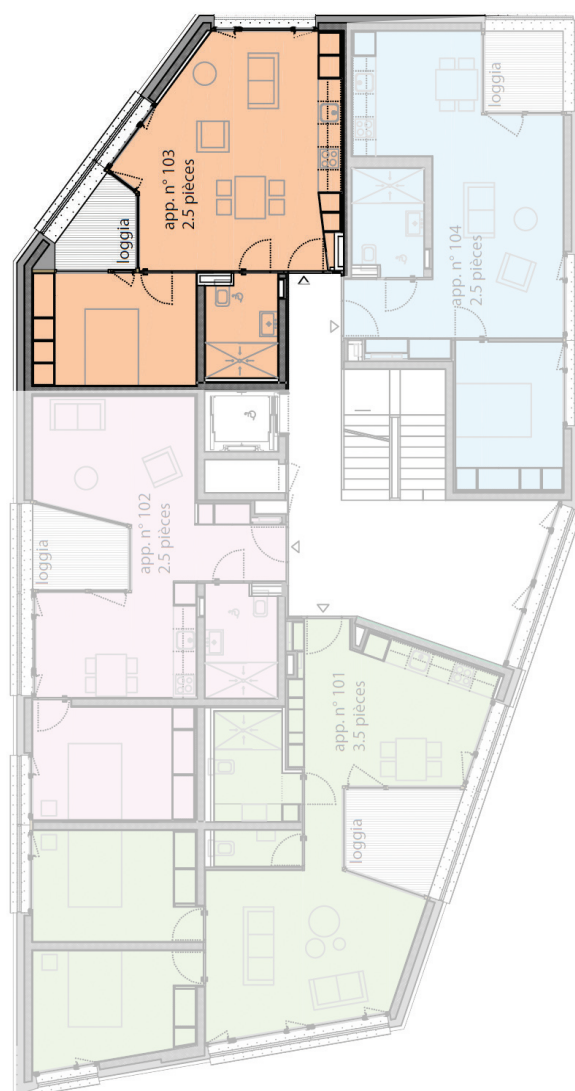
Le but étant de permettre et favoriser les échanges intergénérationnels. Les appartements sont situés dans le complexe de la Maison des Générations qui accueille également le centre scolaire et la structure nurserie, crèche, UAPE.

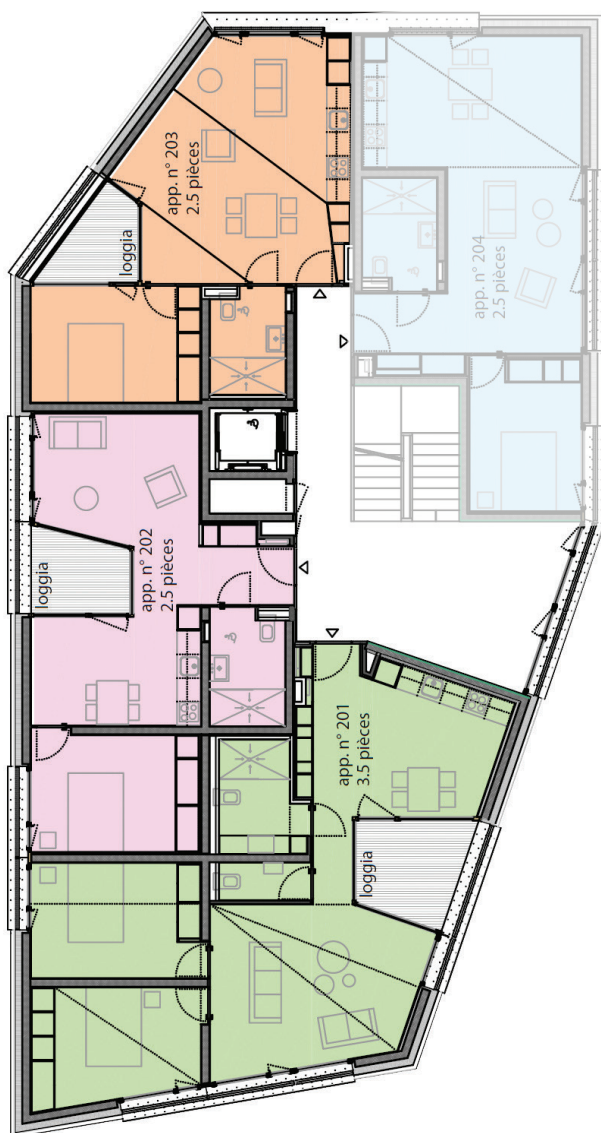
**6 appartements
de la résidence La Maya
sont encore libres
à ce jour.**

1^{er} étage

Appartement n°103

Situation: 1^{er} étage, amont / (cave n°10)
Pièces : 2.5
Surface nette: 54 m² (y.c. loggia de 4 m²)
Loyer mensuel : 800 CHF
Charges mensuelles : 100 CHF





2^e étage

Appartement n°201

Situation: 2^e étage, aval / (cave n°4)

Pièces: 3.5

Surface nette: 82.6 m² (y.c. loggia de 4 m²)

Loyer mensuel: 1'100 CHF

Charges mensuelles: 50 CHF

Appartement n°202

Situation: 2^e étage, amont / (cave n°5)

Pièces: 2.5

Surface nette: 55.8 m² (y.c. loggia de 4.8 m²)

Loyer mensuel: 800 CHF

Charges mensuelles: 100 CHF

Appartement n°203

Situation: 2^e étage, amont / (cave n°6)

Pièces: 2.5

Surface nette: 54.2 m² (y.c. loggia de 4.2 m²)

Loyer mensuel: 800 CHF

Charges mensuelles: 100 CHF

3^e étage

Appartement n°301

Situation: 3^e étage, aval / (cave n°2)

Pièces: 2.5

Surface nette: 54 m² (sans loggia)

Loyer mensuel: 800 CHF

Charges mensuelles: 100 CHF

Appartement n°302

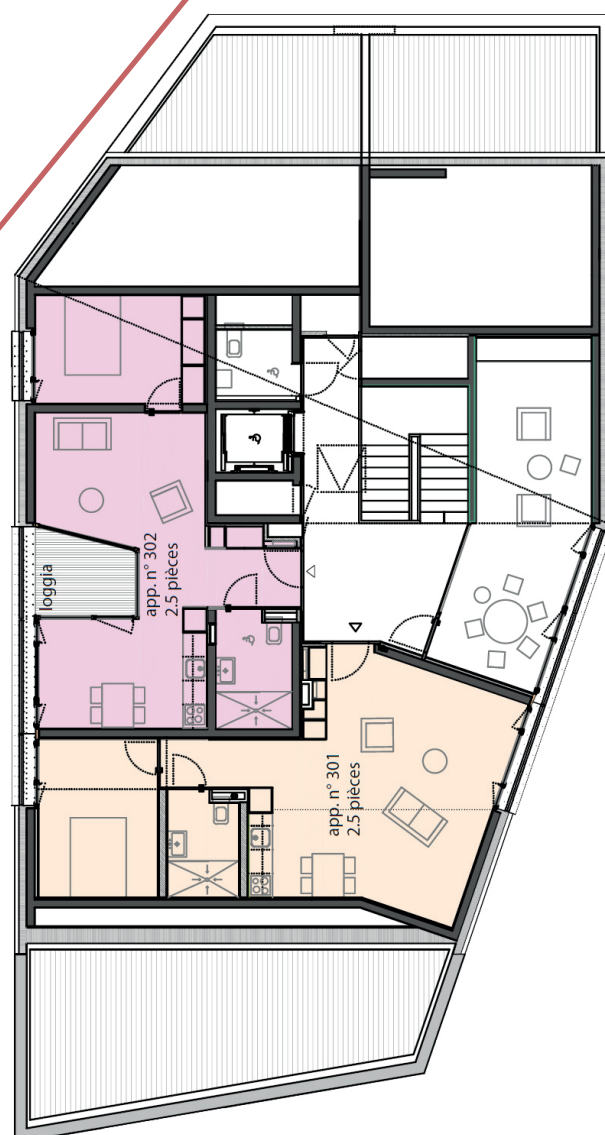
Situation: 3^e étage, amont / (cave n°1)

Pièces: 2.5

Surface nette: 55.8 m² (y.c. loggia de 4.8 m²)

Loyer mensuel: 800 CHF

Charges mensuelles: 100 CHF



Anniversaires au rythme des Fifres et Tambours



Les 1^{er} et 2 juin, les Fifres et Tambours « La Maya » fêtent leur 40^e anniversaire et accueillent l'Association des Tambours et Fifres du Valais romand (ATFVR) pour son 50^e Festival.

Une longue tradition

A Suen, la parade des tambours lors de la Fête-Dieu remonte au 15^e siècle. Les 24 musiciens de « La Maya », accompagnés de 5 hallebardiers, 3 filles d'honneur et 1 porte-drapeau, perpétuent la tradition.

En 1979, Emile Rey est le premier président de la société. Il évoque brièvement ses débuts : « Nous étions 4 tambours et 10 fifres. Les fifres jouaient à l'oreille, sans partition. Puis, malgré des moyens limités, une dizaine de jeunes ont été formés. Nos principaux rendez-vous étaient la Fête-Dieu et le 1^{er} août. » Actuellement membre passif, Emile Rey se montre optimiste : « Il y a une bonne dynamique, les jeunes progressent et ont du plaisir. On constate une belle ouverture. »

Authenticité et modernité

Un tel rendez-vous est l'occasion d'afficher certaines valeurs. Président de la société, Thierry Pralong affirme : « Nous sommes fiers d'accueillir les groupes valaisans à Saint-Martin. Avec le soutien de bénévoles et de la population, nous démontrons notre volonté d'animer la commune et de pérenniser la tradition. Une dizaine de jeunes sont en formation. L'initiation musicale s'effectue en collaboration avec la fanfare La Perce-Neige. »

Au fil des ans, le groupe « La Maya » a créé des liens forts et vécu de riches expériences. En 1984, il a rejoint les rangs de l'ATFVR, puis ceux de l'Union Romande des Sociétés de Tambours, Fifres et Clairons et de l'Association Suisse des Tambours. En 1996 et 2008, il a mis sur pied le 27^e respectivement le 39^e Festival de l'ATFVR à Saint-Martin et Suen.

Sur le plan local, le groupement participe à l'animation du carnaval, de la Fête-Dieu, du 1^{er} août, de la fête de la Saint-Martin et de la fête patronale de la Saint-Bernard à Suen.

Plus de 300 musiciens constituent l'ATFVR. Quelque 100 jeunes participent chaque année au camp musical. « Cette formule permet de créer et de renforcer des liens, d'améliorer la formation et de perpétuer la tradition », nous dit Thierry Pralong.

Fête sur deux sites

Le samedi 1^{er} juin, les concours auront lieu à Saint-Martin, puis la soirée se déroulera au Grand Plan. Après les productions des jeunes, le célèbre groupe alémanique Oesch's die Dritten réjouira un large public. DJ Fred aux platines permettra de finir la soirée en beauté.

Dimanche matin 2 juin, on assistera à la traditionnelle messe ainsi qu'à la partie officielle devant l'église et au cortège. La fête se poursuivra ensuite au Grand Plan pour le banquet ainsi que les prestations des sociétés et se terminera par un bal animé par le Duo Ambiance.

La Perce-Neige souffle 50 bougies

La fanfare La Perce-Neige organise à Mase, les 22 et 23 juin, la 54^e Amicale des fanfares de la vallée ainsi que son 50^e anniversaire.

Musiciennes en nombre

Dès sa fondation en 1969, le groupement a compté de nombreuses musiciennes dans ses rangs. Josiane Forclaz, membre depuis 1971, en parle avec enthousiasme : « Si un petit groupe d'hommes a constitué le noyau de départ, les filles et les dames sont devenues rapidement plus nombreuses. Nous étions les premières musiciennes de la Fédération du Centre. Puis, encore actuellement, la moitié du contingent est féminin. La majorité des membres provient de Saint-Martin. »

Un lien particulier s'est créé avec L'Avenir de Fully, fanfare avec laquelle est organisé un camp musical annuel. On notera encore l'inauguration du bâtiment et de la salle de répétitions à Suen, en 1996.

Animations et rencontres

En un demi-siècle, La Perce-Neige a vécu de nombreuses expériences (organisation du Festival des fanfares DC du Centre en 1985 et 2006, participation à la Fête fédérale de musique à Fribourg en 2001, etc.) et contribué à de multiples animations. « L'aspect humain et associatif joue un rôle important. Dans ces villages, chaque groupement favorise le vivre-ensemble et développe l'aspect culturel », souligne Michel Beytrison, ancien musicien. Josiane Forclaz renchérit : « Il y a une très bonne ambiance

au sein du groupe. Mais « l'esprit sociétaire » doit rester fort pour durer. Et ce n'est pas toujours évident. »

Production dans les villages

L'Amicale des fanfares du Val d'Hérens regroupe 5 sociétés : L'Echo de la Dent-Blanche des Haudères, La Dixence d'Héremence, L'Echo des Glaciers de Vex, L'Echo du Mont-Noble de Nax et La Perce-Neige. Les différentes localités des deux communes de Saint-Martin et Mont-Noble bénéficieront de productions musicales le samedi après-midi 22 juin. Ce sera un moment de partage auquel tiennent les membres de La Perce-Neige.

Inauguration des nouveaux costumes

La jubilaire a choisi ce rendez-vous particulier pour inaugurer son nouveau costume. Les membres l'étrèneront lors de la partie officielle, le dimanche matin 23 juin. 9 sociétés invitées entoureront La Perce-Neige et animeront le village de Mase. On retrouvera aussi au cœur de la fête d'anciens responsables de la fanfare auxquels on exprimera une reconnaissance bien méritée. Enfant du pays, Manuella Maury apportera sa touche de sensibilité et de poésie.

Entre cortège et bal

Samedi 22 juin : dès 17h30, discours et morceaux d'ensemble, cortège, productions des 6 sociétés invitées et bal.

Dimanche 23 juin : dès 10h00, partie officielle et inauguration des nouveaux costumes, cortège, repas et discours, productions des 9 sociétés invitées, clôture et bal.

Parole à la jeunesse



La Jeunesse de Saint-Martin a été fondée en 2008 après une rencontre organisée entre la commune et les jeunes et destinée à exprimer les besoins mutuels. L'idée d'un local aménagé pour que les jeunes puissent s'y rencontrer et y organiser leurs événements était ressortie ce soir-là.

Depuis, la Jeunesse de Saint-Martin a été très active et a organisé régulièrement des manifestations autant pour les jeunes que pour toute la population. La commune a décidé de donner à nouveau la parole à ces jeunes qui véhiculent une image dynamique de notre belle région et contribuent à la garder vivante. Victorien Moix, Conseiller communal en charge de la jeunesse, fait le bilan de cette soirée. Une invitation a été envoyée aux habitants de la commune âgés de 12 à 30 ans et une trentaine ont répondu présents. La préparation de cette rencontre a été faite par la commission de la Jeunesse en collaboration avec Cédric Bonnébault, délégué cantonal à la jeunesse. 5 thèmes ont été définis en amont par la commission : activités et loisirs, écoles et crèches, emplois et mobilité, logement, jeunesse dans la vallée.

Les participants ont été répartis dans différents groupes de 7 à 8 personnes afin de permettre à tout le monde de s'exprimer. Un poster a été disposé au centre de chaque table représentant chacun des 5 thèmes cités plus haut, et les participants ont pu y écrire leurs réflexions. Chaque groupe a donné ses idées sur une thématique pendant 15 minutes avant de changer de table pour que finalement chaque groupe ait abordé les 5 thèmes.

Voici un aperçu de quelques résultats :

1. Pour les loisirs, l'offre actuelle est jugée bonne avec une quantité importante de sociétés et la place du Grand Plan maintenant remise à neuf. De nouvelles manifestations pourraient toutefois être mises en place comme par exemple des concerts ou des cinémas en plein air au Grand Plan.
2. Concernant l'école et la crèche, bien que très belles, elles mériteraient un peu de couleurs sur les murs en béton qui sont actuellement froids et un peu tristes.
3. Les places de travail et d'apprentissage manquent encore sur la commune.
4. Pour la mobilité, les jeunes souhaitent avoir un meilleur service de transports en commun en direction de l'intérieur de la vallée.
5. Les jeunes souhaitent habiter sur la commune, mais les démarches pour de nouvelles constructions sont complexes et les rénovations de logements existants le sont encore plus.
6. Les mouvements des Jeunesses dans la vallée se rencontrent régulièrement et des manifestations organisées par les associations de plusieurs communes sont en cours.

Les thèmes abordés ce soir-là étaient en partie les critères à remplir pour obtenir le label « Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir » mis en place par le SAB (Groupement suisse pour les régions de montagne). La commune a déposé sa candidature et, si elle obtient ce label, des jeunes de Saint-Martin participeront à un forum avec des représentants des autres communes bénéficiant de ce label. Ceci dans le but d'échanger sur ce que les communes de montagne peuvent mettre en œuvre pour leurs jeunes.

Promotion civique

En 2018, ce sont 7 jeunes qui ont atteint leur majorité civique à Saint-Martin. Pour marquer cet événement, la classe 2000 a été reçue par le Conseil municipal le 7 décembre dernier, pour une soirée marquée par la convivialité et le partage. Une fois n'est pas coutume, la classe 1999 était également invitée, puisque, même si elle avait été mise à l'honneur lors de la publication du journal d'avril 2018, elle n'avait pas eu droit aux traditionnelles officialités.

Les membres de la classe 2000 :

- Zermatten Gilles, Trogne
- Beytrison Elisa, Saint-Martin
- Duclos Emmy, Saint-Martin
- Khalifé Jacinthe, Praz-Jean

De gauche à droite sur la photo, ces derniers sont bien entourés par Lionel Mayor, Suen, et Adrien Zermatten, Suen, tous deux de la classe 1999.

Absents de la photo :

- Gaspoz Thomas, Praz-Jean
- Margelisch Anthony, Saint-Martin
- Pitzalis Aurora, Suen



Ces jeunes ont maintenant atteint la majorité, celle qui fait d'eux des personnes adultes. Si cette majorité tant attendue donne le droit à certaines libertés, elle confère également des responsabilités à ces nouveaux adultes : assumer la loi, aller voter pour exprimer ses opinions, être responsable de ses actes aux yeux de la société et de la loi. Tout un programme !

Bienvenue chez les adultes et bonne route !

PDR du Val d'Hérens

Il y a environ 20 ans, la commune de Saint-Martin a opté pour un développement durable plutôt que pour un développement touristique conventionnel et a opté pour le site d'Ossona pour lancer un projet agritouristique d'importance régionale. Cette démarche a retenu toute l'attention de la Confédération qui a choisi le Val d'Hérens comme site de projet pilote de Développement Rural Régional (DRR), avec un site tessinois.

Passion et détermination

Durant la première phase (2005-2008), il a fallu un engagement très important de Daniel Beuret et Maria Pires ainsi que de la commune de Saint-Martin pour réaliser l'exploitation des terres, l'équipement du site d'Ossona. On y a construit des bâtiments agricoles et une auberge, réhabilité 2 gîtes traditionnels. Les exploitants ont aussi assuré l'accueil des premiers visiteurs.

Pour répondre aux exigences de la Confédération et de différents organismes qui ont soutenu la démarche, la municipalité a créé une fondation locale pour le développement durable.

Objectifs pour 2009-2016

Pour chaque Projet de Développement Régional (PDR), les objectifs sont les suivants : créer de la valeur ajoutée dans l'agriculture, renforcer la collaboration interprofessionnelle et concrétiser des réalisations d'intérêt public. L'Association des communes de la vallée, créée en 2006, a coordonné les différents projets.

Pour Ossona, divers travaux demeuraient liés au PDR : nouveaux gîtes, réhabilitation d'un ancien bâtiment en «caveau des aînés», agrandissement et amélioration de l'ancienne vigne, entretien des prairies sèches ; on a aussi mis l'accent sur la promotion de l'agritourisme dans la vallée. Diverses activités sont proposées en pleine nature ou au hameau.

Depuis avril 2017, les tâches d'exploitation du site ont été réparties : les pionniers (Daniel et Maria) poursuivent leur activité agricole et participent aux évaluations du projet agritouristique dans son ensemble, alors que Félix Racot et Bénédicte Dubuis gèrent les gîtes et l'auberge.

Sites prisés

Afin d'offrir des lieux accueillants et dynamiques, plusieurs réalisations sont ouvertes aux visiteurs d'ici et d'ailleurs : outre Ossona, on nommera la buvette de l'A Vieille (Eison), le gîte de La Louère (Mase), celui de Mandelon/Hérémece, le site de Tsebeta (Nax), la ferme du Clos lombard (Evolène) et l'Hérens Arena (Les Haudères).

Le retrait des communes de Mont-Noble et Vex de la structure touristique régionale ne correspond pas à l'esprit du PDR. Néanmoins, Evolène, Hérémece et Saint-Martin ont décidé de poursuivre leur collaboration. Quelques projets portés par les 5 communes, comme le balisage des sentiers de montagne, seront concrétisés.

Puisse le souhait du Conseiller d'État Christophe Darbellay être entendu dans toute la vallée : « *Sur cette lancée, les communes doivent continuer de travailler ensemble pour positionner le Val d'Hérens comme la destination incontournable du tourisme doux en Suisse.* »



Lettre d'un petit Modzon à ses parents

Cher parent,

Je t'écris cette lettre afin de t'expliquer ce qui se passe à la crèche des Maya'dzons !

Lorsque tu m'y déposes, il m'arrive de pleurer : j'aimerais bien que tu restes avec moi pour jouer et te présenter mes copains. Mais rassure-toi, mes pleurs ne durent jamais longtemps car les éducatrices ne me laissent pas le temps de m'ennuyer. A 9h00, les choses sérieuses commencent ! Durant l'accueil, je dois faire travailler mes méninges en chantant, dansant, parlant, mimant, et tout ça avec le sourire... en avant les zygomatiques ! C'est un drôle de mot que j'ai appris ici.

Chaque jour, j'ai un travail différent pendant la matinée. Je me découvre des talents de cuisinier, gymnaste, bricoleur, décorateur d'intérieur, gestionnaire en intéendance, promeneur... En bref, je sais tout faire !

Quand le repas arrive, je vais me laver les mains et mettre mon tablier. Ça me prend du temps, mais je le fais tout seul sous l'œil attendri et attentif de l'éducatrice. Et voilà, une bonne chose de faite. Mais le pire reste à venir. Pendant le repas, JE DOIS GOUTER DE TOUT ! Oui... même les légumes ! En plus, il paraît que les épinards donnent de la force. Ce n'est pas bon, mais j'en reprends quand même une 2^e fois pour en être sûr.

Après le dîner, pour une excellente digestion, rien de tel qu'une sieste tous ensemble. Comme ça, si je peine à m'endormir, je peux taquiner mon voisin qui ronfle déjà. Parfois, je fais semblant de dormir pour tromper mon monde. Mais bien souvent, je bascule dans un sommeil réparateur qui me permet de profiter pleinement des activités de l'après-midi.

Après la sieste, j'essaie de m'habiller seul. Vivement l'été que je n'aie plus à enfiler ces collants qui me donnent du fil à retordre. Cela ne m'empêche pas d'observer la superbe vue du gypaète barbu qui plane au dessus de nos belles montagnes.

Ma séance d'habillage continue intensément lorsqu'on sort. Aussitôt prêt, je prends un copain par la main et nous partons à la recherche de nouveaux raccourcis qui, en réalité, allongent le parcours. En secret, j'espère qu'on ira à la place de jeux et qu'on grignotera un petit biscuit en route.

Voilà, ma journée se termine et tu vas bientôt venir me chercher. Tellement excité et content de te revoir, il se peut que je te mène la vie dure au vestiaire ou à la maison. Ma foi, j'ai été tellement parfait (ou pas) toute la journée qu'il faut bien que je me lâche !

Ton petit Modzon adoré

